

FILM ÉTIRABLE ALIMENTAIRE**1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise****1.1 Identification de la substance/préparation**

Nom du produit : Film étirable alimentaire, 155002 - 155001 - 155003 - 155004

N° Enregistrement REACH : article non concerné par REACH

1.2 Utilisation de la substance/préparation

Description et utilisation du produit : film étirable plastique pour l'emballage des produits alimentaires

1.3 Identification de la société/entreprise

Fabriquant : **GEH - Parc d'activité des Cortots**

12, rue des Cortots
21121 Fontaine-lès-Dijon
Tél. : 0810 026 826
geh@geh.fr - www.geh.fr

2. Identification des dangers

Directive 67/548/CEE & Directive 1999/45/CE : composants non classés

Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP) : composants non classés

Aucun caractère dangereux pour l'homme ou l'environnement dans les conditions normales d'utilisation.

Au déroulement ou par frottement, le film se charge d'électricité statique. Les décharges occasionnées peuvent surprendre l'opérateur.

Les arcs peuvent provoquer des incendies dans les lieux saturés en gaz ou vapeurs inflammables.

Le produit en fusion adhère à la peau et provoque des brûlures.

Risque de chute sur la matière renversée au sol.

3. Composition/Informations sur les composants

Détail du produit : film monocouche apte au contact alimentaire. Ce film est obtenu selon la technique d'extrusion.

Famille chimique : PolyChlorure de Vinyle homopolymère.

4. Premiers secours

Les mesures évoquées ci-dessous se rapportent à des situations critiques (incendie, conditions d'utilisation incorrectes). A température ambiante, le produit n'est pas irritant et ne libère pas de vapeurs nocives.

4.1 Inhalation

Inhalation excessive de fumée : emmener le sujet à l'air frais, demander une assistance médicale pratiquer si nécessaire la respiration artificielle.

4.2 Contact avec les yeux

Les particules de film étant des solides, elles sont considérées comme des corps étrangers : rincer les yeux à l'eau courante pendant quelques minutes, en maintenant les paupières largement écartées.

Date de révision : 19/02/2016 Version : 3

Date d'impression : 16/09/2021

Consulter un médecin en cas d'irritation mécanique.

4.3 Contact avec la peau

Brûlures thermiques en cas de contact avec le produit fondu. En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau, ne pas retirer les vêtements, ne pas racler le produit de la peau, la protéger et appeler un médecin.

4.4 Ingestion

Non spécifiquement concerné. Cependant, le contact du film sur le nez et la bouche peut entraîner des risques d'étouffement en particulier chez les enfants en bas âge.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction approprié

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Les moyens d'extinction pouvant être utilisés sont : poudre, eau pulvérisée, dioxyde de carbone.

5.2 Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Aucun

5.3 Risques spécifiques en cas d'incendie

Les polymères dégagent des fumées souvent épaisses qui peuvent gêner l'évacuation et la circulation.

Eviter l'inhalation des fumées de combustion, les émanations gazeuses peuvent être dangereuses.

Des produits de décomposition se forment en cas d'incendie : le gaz chlorhydrique (HCl), le dioxyde de carbone (CO₂) et, en absence d'oxygène (O₂), le monoxyde de carbone (CO).

Des masses importantes en fusion peuvent s'enflammer spontanément à l'air libre.

Les polymères en fusion forment des coulées chaudes qui propagent l'incendie et parfois, des gouttes, filantes ou enflammées, peuvent occasionner des brûlures profondes.

5.4 Equipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles

Voir mesures sous les chapitres 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de se répandre dans les égouts, les cours d'eau, les eaux souterraines et les sols.

6.3 Méthodes de nettoyage

Ramasser et évacuer le produit.

Traiter le produit récupéré selon la réglementation nationale ou européenne

7 Manipulation et stockage

7.1 Manipulation

Observer les procédures normales pour la manipulation de charges, le personnel formé portera des chaussures de sécurité. Ne pas escalader les palettes, ou marcher sur les rouleaux de film et les colis.

7.2 Stockage

Conserver dans un endroit sec et bien ventilé à l'abri de toute source d'ignition.

Ne pas stocker à proximité de matières facilement inflammables.

Température optimale de stockage : 20°C.

Un stockage prolongé à plus de 40 °C peut modifier les caractéristiques du produit.

Date de révision : 19/02/2016 Version : 3

Date d'impression : 16/09/2021

7.3 Utilisation(s) particulière(s)

Conseil d'utilisation du produit : au plus tard 6 mois après la date de livraison sinon les propriétés du film peuvent s'altérer.

7.4 Matériel d'emballage

Produit conditionné dans divers emballages adaptés, recyclables ou réutilisables. Il n'y a pas de préconisation particulière pour les matériaux usagés.

8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle**8.1 Valeurs limites d'exposition**

Pas de risque spécifique pour la santé des opérateurs.

8.2 Contrôles de l'exposition

Pas de donnée disponible.

9 Propriétés physico-chimiques**9.1 Information générale**

Aspect : film plastique

Couleur : Transparent ou teinté

Odeur : sans odeur

9.2 Informations relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

pH Non applicable

Zone de fusion : 170°C-190°C

Point d'éclair : Non applicable

Température d'inflammation : Non applicable

Température de décomposition : Non applicable

Densité : 1.2-1.4

Solubilité dans l'eau : Insoluble

10 Stabilité et réactivité**10.1 Stabilité**

Produit stable dans les conditions recommandées de stockage et de manipulation.

10.2 Conditions à éviter

Eviter la proximité de toutes sources de chaleur ou de toute substance fortement oxydante.

10.3 Matières à éviter

Aucune.

10.4 Produits de décomposition dangereux

Gaz chlorhydrique (HCl), Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO₂)

11 Informations toxicologiques**11.1 Données toxicologiques**

Le produit est biologiquement inerte.

11.2 Effets pour la santé

Pas de préoccupation particulière pour la santé dans les conditions normales de manipulation et de mise en œuvre.

Date de révision : 19/02/2016 Version : 3

Date d'impression : 16/09/2021

12 Informations écologiques

12.1 Effets écotoxicologiques

Ne pas disperser dans l'environnement.

12.2 Mobilité

Donnée non disponible.

12.3 Persistance et dégradabilité

Produit non biodégradable.

12.4 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

13 Conditions relatives à l'élimination

13.1 Déchets de résidus/produits non utilisés

En accord avec les réglementations locales et nationales.

13.2 Traitement des conditionnements

Les conditionnements usagés peuvent être triés (bois / carton / plastique) et selon les possibilités locales, recyclés en priorité sinon valorisés énergiquement.

14 Informations relatives au transport

Non réglementé

15 Informations réglementaires

Non soumis à l'étiquetage réglementaire.

Pas classé selon la directive 67/548/CEE.

16 Autres données

Abréviations et acronymes :

REACH = Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques

CLP = Règlement CE n° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.

Indication des changements :

 Indique l'information qui a changé depuis la version précédente.

Le format européen de cette fiche de données de sécurité en conformité avec la législation européenne applicable n'est pas destiné à être utilisé ou être distribué dans les pays en dehors de l'Union Européenne à l'exception de la Norvège et de la Suisse. L'information donnée correspond à l'état actuel de nos connaissances et de notre expérience du produit et n'est pas exhaustive. Elle s'applique au produit en l'état, conforme aux spécifications, sauf mention contraire. En cas de combinaisons ou de mélange, s'assurer qu'aucun danger nouveau ne puisse apparaître. Elle ne dispense, en aucun cas, l'utilisateur du produit de respecter l'ensemble des textes législatifs, réglementaires et administratifs relatifs au produit, à la sécurité, à l'hygiène et à la protection de la santé humaine et de l'environnement.

Date de révision : 19/02/2016 Version : 3

Date d'impression : 16/09/2021